

PRÉTY ÉCONOMIE

# L'entreprise Andrieu profite de son déménagement pour s'agrandir

Créée en 2015, la SARL Andrieu, spécialisée dans le matériel agricole et de motoculture, a quitté Lacrost pour s'installer à deux pas, à l'entrée de Préty, dans un bâtiment plus fonctionnel et mieux adapté à ses projets.

Quand Aude et Jean-Christophe Andrieu ont décidé de créer leur entreprise de vente et réparation de matériel agricole et de motoculture de plaisance, en 2015, c'est à Lacrost qu'ils se sont posés, dans les locaux anciennement Grassard. Mais tous leurs projets ne pouvant trouver leur place dans ces bâtiments relativement vétustes qu'ils louaient, ils ont saisi l'opportunité, dès qu'elle s'est présentée, d'acquiescer un hangar de 450 m<sup>2</sup> sur la zone d'activité des Crots, à Préty, tout près de leur ancienne implantation.

## Quads et buggy exposés en extérieur

Précédemment occupé par l'entreprise de maçonnerie Laurent, l'espace permet aux quads et buggy, dont Jean-Christophe Andrieu veut développer la commercialisation, de trouver une place d'exposition à l'extérieur.

Quant à l'atelier, sa taille et sa clarté enchantent le dirigeant et son employé. « Pouvoir profiter de la lumière naturelle est un vrai luxe. Avant, mon premier geste était d'éclairer l'atelier, on ne pouvait pas travailler autrement. » Aude, sa



■ Si l'espace extérieur se prête bien à l'exposition des différents matériels, il reste encore à améliorer la signalétique pour être bien visible de tous. Photo Dani GALLORINI

femme qui s'occupe de la gestion administrative, est ravie de ce nouvel espace de travail et surtout de ce qu'il deviendra dans le futur. « On veut s'agrandir pour avoir un magasin avec vitrine et créer un pôle mécanique, avec des motos en plus des quads. Les clients ont l'air de se sentir bien ici. Ils sont nombreux à

rester dans le bureau en attendant la fin de leur réparation. »

Dani Gallorini (CLP)

**PRATIQUE** SARL Andrieu, ZA Les Crots à Préty. Tél. 03.85.34.22.05. Site internet : sarlandrieu.com. Ouvert du lundi après-midi au samedi, 8 h 30-12 h et 14-19 h (18 h samedi).

## Une zone d'activité qui se développe

La commune de Préty est en cours de cession de sa zone d'activité économique à la communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois, puisque l'intercommunalité a repris en 2017 la compétence pour la gestion de ces zones. Ainsi, le conseil municipal accepte de céder 23 074 m<sup>2</sup> de terrain pour permettre que ceux-ci soient ensuite revendus à des porteurs de projets.

Des acquéreurs se sont déjà montrés intéressés pour 8 000 m<sup>2</sup>, dont la SARL Andrieu pour 990 m<sup>2</sup>. Le conseil communautaire s'est prononcé pour, mais les communes du territoire doivent encore voter pour autoriser les ventes.

« On a insisté pour que les communes prennent leur délibération dans le mois afin de ne pas trop retarder les projets », souligne Xavier Ioos, maire de Préty. La communauté de communes reprendrait l'ensemble pour 55 625 €. « C'est exactement ce que cela nous a coûté entre l'achat et la viabilisation », précise Xavier Ioos.